



PERMIS C1E

CONTEXTE :

Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE, et à l'arrêté du 12 mai 2014 relatif aux livrets d'apprentissage des catégories C1, C1E, C, CE du permis de conduire.

PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules de transport de marchandises de la catégorie C1 attelés à une remorque ou une semi-remorque dont le PTAC dépasse 750kg (et dont le PTAC de l'ensemble n'excède pas 12000 kg) ; ou ceux de la catégorie B lorsque la remorque ou la semi-remorque a un PTAC supérieur à 3500 kg (hors permis BE)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Connaître les principales règles de circulation.
Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
Connaître les différentes signalisations spécifiques.
Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et de son entretien.
Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec l'ensemble de véhicules.
Devenir un éco-conducteur d'ensemble de véhicules de transport de marchandises responsable.
Obtenir le permis de conduire catégorie C1E.

PRÉ-REQUIS :

Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Être titulaire du permis C1 en cours de validité. Être âgé de 18 ans.

L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

DUREE : 14 heures.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques et pratiques.
Sur piste et sur la route, sur véhicule à double commandes pour la conduite.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par le stagiaire.

VALIDATION DES ACQUIS : Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

FORMATEURS : Formateurs titulaires de l'autorisation d'enseigner.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : Au sein du CFCR à Louhans ou Lons-le-Saunier.

DÉLAIS D'ACCES :

Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

MODALITÉS D'ACCES :

Consultez la page contact et accès sur le site www.cfc-benoit.com

ACCESSIBILITÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS : Sur devis.
Contactez le 03-85-75-01-32.

CONTENU DE LA FORMATION :

COMPETENCE 1 :

Maîtriser le maniement de l'ensemble de véhicules dans un trafic faible ou nul

- La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite de l'ensemble de véhicules

COMPETENCE 2 :

Effectuer les vérifications courantes de sécurité de l'ensemble de véhicules et effectuer les exercices de maniabilité

- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
- Les vérifications de l'état de l'ensemble de véhicules
- L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules
- Les manœuvres avec l'ensemble de véhicules

COMPETENCE 3 :

Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules dans des conditions normales de circulation

- La signalisation spécifique au transport de marchandises
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

COMPETENCE 4 :

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPETENCE 5 :

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un ensemble de véhicules poids lourd de transport de marchandises
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite